

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX
RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE
CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN
EUROPEAN REFUGEES

(Règlement augmentant le nombre des directeurs
de 8 à 19)

3° Les affaires de l'association seront admi-
nistrées par un bureau de direction de dix-neuf
directeurs qui posséderont tous les pouvoirs
accordés aux directeurs en vertu de la Loi des
compagnies de Québec.

Montréal, 2e jour d'août 1952.

33528 Le Secrétaire,
F. MICHALAK.

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX
RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE
CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN
EUROPEAN REFUGEES

(By-law increasing the number of Directors
from 8 to 19).

3. The affairs of the Society shall be managed
by a board of nineteen directors who will be
vested with all the powers granted to directors
under the Quebec Companies' Act.

Montreal, 2nd day of August, 1952.

33528-o F. MICHALAK,
Secretary.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DES
LAURENTIDES INCORPORÉE

Extrait des règlements de la société ci-haut
mentionnée, tels qu'adoptés à l'assemblée géné-
rale tenue le 11 mai 1952, concernant l'augmen-
tation du nombre de ses directeurs de trois à
quinze:

"Paragraphe V — Bureau des Ditecteurs. 1°
Le Bureau des Directeurs se compose de quinze
(15) membres choisis par et parmi les délégués
à l'assemblée générale annuelle."

Copie certifiée. Le Secrétaire,
33529-o MARCEL LESSARD.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DES
LAURENTIDES INCORPORÉE

Excerpt from the By-laws of the above-men-
tioned society, as adopted at the general meeting
held on May 11, 1952, concerning the increase
in the number of Directors from three to fifteen.

"Paragraphe V — Board of Directors. 1. The
Board of Directors is composed of fifteen (15)
members chosen by and among the delegates at
the general annual meeting."

Certified copy. MARCEL LESSARD,
33529 Secretary.

Avis est par les présentes donné par le maire
et le secrétaire-trésorier de la municipalité de la
paroisse de Notre-Dame de Laprairie de la Made-
leine (communément appelée la municipalité
de Laprairie), comté de Laprairie, que le Lieu-
tenant-gouverneur en conseil a approuvé, le
25 septembre, 1952, suivant un rapport du Comi-
té de l'honorable conseil exécutif, le changement
de nom de la municipalité de la paroisse de Notre-
Dame de Laprairie de la Madeleine (communé-
ment appelée la municipalité de Laprairie) en
celui de "municipalité de Notre-Dame", comté
de Laprairie.

Conformément aux dispositions de l'article
48 du Code municipal, ce changement de nom
entre en vigueur à compter de la date de la publi-
cation du présent avis dans la *Gazette officielle
de Québec*.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, ce quinzième
jour d'octobre 1952.

33531-o Le Maire,
LIONEL DESROCHERS.
Le Secrétaire-trésorier,
L. A. LEFEBVRE.

AVIS

(Loi des syndicats professionnels)

La formation d'une société, sous le nom de
"L'Association des Employés de Bureau de Scott
Clothing (Scott Clothing Office Employees'
Association)", pour l'étude, la défense et le
développement des intérêts économiques, socia-
ux et moraux de ses membres, a été autorisée
par le Secrétaire de la Province le 30 avril 1952.

Le siège social du syndicat professionnel pré-
cité est situé à Longueuil, district judiciaire de
Montréal.

33535-o Le Sous-secrétaire de la Province,
JEAN BRUCHÉSI.

Notice is hereby given by the mayor and the
secretary-treasurer of the municipality of the
parish of Notre-Dame de Laprairie de la Made-
leine (commonly called the municipality
of Laprairie), county of Laprairie, that the
Lieutenant-Governor in Council approved, under
date the 25th of September, 1952, following a
report from the Committee of the Honourable
Executive Council, the change of name of the
municipality of the parish of Notre-Dame de
Laprairie de la Madeleine (commonly called the
municipality of Laprairie) into that of Muni-
cipality of Notre-Dame", county of Laprairie.

In conformity with the provisions of section 48
of the Municipal Code, the said change of name
will come into force as from the date of the publi-
cation of the present notice in the *Quebec Official
Gazette*.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, this fifteenth day
of October, 1952.

33531 LIONEL DESROCHERS,
Mayor.
L. A. LEFEBVRE,
Secretary-Treasurer.

NOTICE

(Professional Syndicates' Act)

The formation of an association under the
name of "L'Association des Employés de Bureau
de Scott Clothing (Scott Clothing Office Em-
ployees' Association)" for the study, defence and
promotion of the economic, social and moral
interests of its members, has been authorized
by the Provincial Secretary on April 30, 1952.

The principal place of business of the said
professional syndicate is at Longueuil, judicial
district of Montreal.

33535 JEAN BRUCHÉSI,
Under Secretary of the Province.